

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 17 février 2016 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**ABSENCE :**

M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Armand Savoie, Secrétaire exécutif  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Développement  
M. Francesco Miele, leader de la majorité  
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée  
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
M. Richard Guay, conseiller associé  
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée  
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE16 0241**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 17 février 2016, en y retirant l'article 30.001.

Adopté à l'unanimité.

**CE16 0242**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 22 février 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE16 0243**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 25 février 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE16 0244**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 20 janvier 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE16 0245**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 27 janvier 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.005

---

**CE16 0246**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Recyclage Notre-Dame inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le service de réception et de traitement de roc, béton et asphalte en provenance de l'écocentre Rivière-des-Prairies, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 330 871,33 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14634 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Bauval CMM inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le service de réception et de traitement de roc, béton et asphalte en provenance des écocentres Acadie, Côte-des-Neiges, La Petite-Patrie, LaSalle, Saint-Laurent et Saint-Michel, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 557 386,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14634 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1157075001

---

**CE16 0247**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Westburne Électricité inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'équipements électriques pour le réservoir Côte-des-Neiges, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 118 168,95 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14703 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1157175001

---

**CE16 0248**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'annuler l'octroi du contrat accordé à MacDonald Maintenance inc. (CG15 0601) pour le service d'entretien ménager de divers bâtiments de la Ville de Montréal suite à l'appel d'offres public 15-14016;

- 2 - d'accorder à Coforce inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le service d'entretien ménager des bâtiments du lot 1, pour une période de 32 mois à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 545 911,39 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public 15-14016;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1154512003

---

**CE16 0249**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à IBM Canada Ltée, fournisseur unique, pour l'acquisition mensuelle de droits d'utilisation des logiciels pour l'ordinateur central consolidé, pour une période maximale d'un an, soit du 1<sup>er</sup> mai 2016 au 30 avril 2017, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 739 636,41 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 5 janvier 2016 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1165954001

---

**CE16 0250**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à 9317-9083 Québec inc. pour l'exploitation et la surveillance des plages des parcs-nature du Cap-Saint-Jacques et du Bois-de-l'Île-Bizard, pour les périodes estivales du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 3 septembre 2018, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 354 189,61 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14635 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1153277002

---

**CE16 0251**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver un projet de convention de services professionnels par lequel la seule firme soumissionnaire Decimal Technologies inc, firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville des services logiciels en infonuagique pour la gestion par activité, pour une période de 5 ans, pour une somme maximale de 1 517 555,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14468;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire de 118 400 \$ au net pour 2016 en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service des technologies de l'information, pour des services logiciels en infonuagique pour la gestion par activité;
- 4- d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Services des TI de 129 200 \$ au net à compter de 2017.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1153706001

---

**CE16 0252**

Vu la résolution CA16 27 0034 du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve en date du 2 février 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver une portion du financement pour les travaux de restauration de la toiture au Centre communautaire, culturel, social et éducatif Maisonneuve (CCSE), dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, provenant d'une part par une subvention du Fonds du patrimoine culturel québécois (FPCQ) du ministère de la Culture et des Communications et d'autre part par le règlement d'emprunt 14-032;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1166318002

---

**CE16 0253**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Impérial Habitation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réfection des grandes chambres froides au niveau 0 du Biodôme, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 222 591,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public BI-00075;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1160185002

---

**CE16 0254**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 192 128,16 \$, taxes incluses, pour les travaux d'étanchéité des fondations sous la place Vauquelin de l'hôtel de ville, de l'édifice Lucien-Saulnier et du tunnel, dans le cadre du contrat accordé à St-Denis Thompson (CG15 0689), majorant ainsi le montant total du contrat de 783 589,61 \$ à 975 717,77 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1165965001

---

**CE16 0255**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Rousseau Lefebvre inc., seul soumissionnaire ayant obtenu la note de passage en fonction des critères préétablis, s'engage à fournir à la Ville des services professionnels en architecture de paysage, d'ingénierie, de design urbain et d'éclairage d'ambiance pour la conception des plans et devis des lieux publics centraux du Projet Bonaventure et pour la surveillance des travaux dans le cadre du même projet, pour une somme maximale de 6 002 161,37 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14866;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1151009018

---

**CE16 0256**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Aecom Consultants inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville et à l'Agence métropolitaine de transport les services professionnels requis pour la réalisation des plans et devis du tronçon montréalais du projet intégré de Service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX, pour une somme maximale de 9 074 807 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14829;
- 2- d'autoriser une dépense maximale de 2 722 442 \$, taxes incluses, pour la contribution de la Ville de Montréal (30%) à ce mandat, sachant que le reste des coûts (70%) sera assumé par l'Agence métropolitaine de transport;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1162891001

---

**CE16 0257**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et l'Association des Transports du Canada, organisme à but non lucratif, visant le renouvellement de l'entente-cadre intervenue avec cet organisme (CG12 0476), pour une durée de trois ans, pour l'élaboration de différents ouvrages de référence tels que guides de bonnes pratiques et normes dans le domaine du transport et de la circulation, pour un montant n'excédant pas 80 000 \$, non taxable, par année, soit un total de 240 000 \$ pour la durée de l'entente.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1151637001

---

**CE16 0258**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'entente entre la Ville de Montréal et le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, au nom du gouvernement du Québec, relativement à la participation de la Ville à la Phase II de coopération avec les municipalités pour l'implantation d'appareils de contrôle automatisé;

- 2 - d'accorder, à cette fin, un budget additionnel de revenus et de dépenses de 482 957 \$, net de ristourne et d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1155090002

---

**CE16 0259**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet d'entente entre le gouvernement du Québec et les municipalités, soit les villes de Gatineau, Laval, Montréal, Québec et Sherbrooke relativement au portail commun de données ouvertes.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1157149001

---

**CE16 0260**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'addenda no 3 au protocole d'entente entre le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la Ville de Montréal relatif à l'octroi d'une aide financière de 80 M\$ dans le cadre du volet Grands Projets du Fonds Chantiers Canada-Québec (projet: Quartier des spectacles);
- 2 - d'autoriser le greffier et le maire de la Ville de Montréal à signer cet addenda pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1151103004

---

**CE16 0261**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant 145 000 \$ aux organismes ci-après désignés, dans le cadre du Programme de soutien aux festivals et aux événements culturels 2016 :

**Volet 1- Festivals et événements artistiques, budget supérieur à 500 000 \$**

- |  |           |
|--|-----------|
| - Biennale de Montréal                     | 85 000 \$ |
| - Festival international du film sur l'art | 60 000 \$ |

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1161197002

## CE16 0262

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'accorder un soutien financier totalisant 774 500 \$ à 40 organismes ci-après désignés, dans le cadre du Programme de soutien aux festivals et aux événements culturels 2016 :

<b>Volet 1 - Festivals et événements artistiques, budget supérieur à 500 000 \$</b>	
Alchimies, Créations et Cultures / 17 <sup>e</sup> Festival du Monde Arabe de Montréal	30 000 \$
Art Souterrain / 8 <sup>e</sup> Festival Art Souterrain	30 000 \$
Association pour la création et la recherche électro-acoustiques du Québec / 3 <sup>e</sup> Biennale internationale d'art numérique - BIAN	30 000 \$
Association pour la création et la recherche électro-acoustiques du Québec / 17 <sup>e</sup> Festival Elektra	30 000 \$
Bach Académie / Festival Bach de Montréal - 10 <sup>e</sup> édition	12 500 \$
Coup de cœur francophone - 30 <sup>e</sup> édition	40 000 \$
Créations Etc... / Festival Vue sur la relève - 21 <sup>e</sup> édition	12 500 \$
Festi Blues - 19 <sup>e</sup> édition	5 000 \$
Festival de films Cinémania - 22 <sup>e</sup> édition	10 000 \$
Festival de musique de chambre de Montréal - 21 <sup>e</sup> édition	30 000 \$
Festival international de la littérature (FIL) - 22 <sup>e</sup> édition	27 000 \$
Festival international de musique Pop Montréal - 15 <sup>e</sup> édition	45 000 \$
Festival international de théâtre Jeune Public (1992) inc. / Les Coups de théâtre - 14 <sup>e</sup> édition (biennale)	20 000 \$
Festival international du film pour enfants de Montréal / FIFEM - 19 <sup>e</sup> édition	25 000 \$
Festival ZooFest - 8 <sup>e</sup> édition	10 000 \$
Fondation Métropolis Bleu / 18 <sup>e</sup> Festival littéraire international Métropolis Bleu	25 000 \$
Le MEG : Le Montréal Électronique Groove inc. / 18 <sup>e</sup> Festival MEG Montréal	15 000 \$
Mutek - 17 <sup>e</sup> édition	50 000 \$
Petits Bonheurs diffusion culturelle / Petits bonheurs, le rendez-vous des tout-petits - 12 <sup>e</sup> édition	15 000 \$
Rencontres internationales du documentaire de Montréal - 19 <sup>e</sup> édition	40 000 \$

Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone / Présence autochtone - 26 <sup>e</sup> édition	40 000 \$
Vues d'Afrique / Festival international de cinéma Vues d'Afrique - 31 <sup>e</sup> édition	25 000 \$
<b>Volet 2 - Festivals et événements artistiques, budget inférieur à 500 000 \$</b>	
Atelier Circulaire (L') / 1 <sup>e</sup> Festival des arts imprimés de Montréal	2 000 \$
Casteliers / Les trois jours de Casteliers - 11 <sup>e</sup> édition	15 000 \$
Centre de production et d'exposition Eastern Bloc / Festival Son et Vue - 8 <sup>e</sup> édition	4 000 \$
Danse Imédia O.S.B.L. / 14 <sup>e</sup> Festival Quartiers Danses	10 000 \$
Diffusions gaies et lesbiennes du Québec / Image + Nation : 29 <sup>e</sup> Festival international cinéma LGBT Montréal	12 500 \$
Festival BD de Montréal - 5 <sup>e</sup> édition	10 000 \$
Festival de théâtre de rue de Lachine - 9 <sup>e</sup> édition	10 000 \$
Festival du Jamais Lu - 15 <sup>e</sup> édition	15 000 \$
LA SERRE arts vivants / OFFTA - 10 <sup>e</sup> édition	9 000 \$
Les Escapes Improbables de Montréal - 14 <sup>e</sup> édition	15 000 \$
Les Filles Électriques / 4 <sup>e</sup> Festival Phénoména	15 000 \$
L'OFF Festival de jazz de Montréal - 16 <sup>e</sup> édition	14 500 \$
Maison de la poésie / 16 <sup>e</sup> Festival de la poésie	12 500 \$
Montréal Baroque inc. / 14 <sup>e</sup> Festival Montréal Baroque	12 500 \$
Société des Arts Libres et Actuels / 15 <sup>e</sup> Festival Suoni Per Il Popolo	15 000 \$
Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise / La Grande Rencontre - 24 <sup>e</sup> édition	8 000 \$
Théâtre MainLine / 26 <sup>e</sup> Festival St-Ambroise Fringe Montréal	15 000 \$
Usine C / 10 <sup>e</sup> Festival Temps d'images	12 500 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1161197001

### CE16 0263

Il est

#### RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 266 983 \$ aux 12 organismes ci-après désignés, pour l'année 2016, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de la Mesure d'aide financière de la lutte à l'itinérance 2016 :

Organisme	Projet	Soutien 2016
Rue action prévention Jeunesse	L'accès soir	15 000 \$
La cafétéria communautaire Multi Caf	Itinérance et insécurité résidentielle à Côte-des-Neiges	15 000 \$
Dopamine	DopAccès	20 000 \$
Groupe Information Travail inc.	Brigade plateau net	25 000 \$
Plein Milieu	Le travail de rue en soutien aux personnes d'origine autochtone	39 289 \$
Dîners St-Louis	Job 18-30	25 000 \$
Travail de rue / Action communautaire	Le travail de rue dans le Sud-Ouest comme alternative à l'itinérance	20 000 \$
Missions Exeko	Ville inclusive	25 000 \$
Projets Autochtones du Québec	Agent de liaison pour femmes autochtones victimes de violence	22 176 \$
Clinique Droits Devant	De la déjudiciarisation à l'intégration : une stratégie concertée	40 518 \$
L'Unité d'intervention mobile l'Anonyme inc.	Bonification de l'intervention de nuit	15 000 \$
Action-réinsertion	Brisons la glace ouvrons le dialogue	5 000 \$

2 - d'approuver les 12 projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1156794007

#### CE16 0264

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - de conclure deux ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels pour les services-conseils en optimisation de la performance organisationnelle;

2 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées, ayant obtenu les plus hauts pointages finaux en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales et les contrats inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14864 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

Firme	Somme maximale taxes incluses	Échéance	Contrat
PricewaterhouseCoopers S.R.L./S.E.N.C.R.L.	1 700 000 \$	31 décembre 2018	1
Raymond Chabot Grant Thornton & cie S.E.N.C.R.L.	1 000 000 \$	31 décembre 2018	2

3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service de la performance organisationnelle et ce, au rythme des besoins à combler pour une période comprise entre la date d'octroi et le 31 décembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1151803001

**CE16 0265**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 792 336,09 \$, taxes incluses, représentant 92,62 % du coût total du contrat, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie dans la rue Sackville, entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue Prieur, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à 9045-6823 Québec inc. (Groupe Damiano), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 748 608,79 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 267301;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1154102003

---

**CE16 0266**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 034 602,58 \$ taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie dans la rue Préfontaine, de la rue Ontario à la rue de Rouen ainsi que pour des travaux de réhabilitation de conduite d'eau dans la rue de Rouen, de la rue Moreau à la rue Saint-Germain, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à 9045-6823 Québec inc. (Groupe Damiano), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 824 302,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 314801;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1154102002

---

**CE16 0267**

Il est

RÉSOLU :

d'attester que la Ville de Montréal :

- 1- s'engage à respecter les modalités qui s'appliquent à elle issues du « Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ pour les années 2014 à 2018 »);
- 2- s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- 3- approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- 4- s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- 5- s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- 6- atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1161158001

---

**CE16 0268**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense estimée à 1 784,53 \$ relative au déplacement de M. Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement de Saint-Léonard et de Mme Marie-Ève Brunet, conseillère d'arrondissement de Verdun, afin d'assister aux réunions du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui se tiendront du 1<sup>er</sup> au 4 mars 2016, à Sherbrooke au Québec;
- 2- d'accorder des avances de fonds de 819,71 \$ à M. Michel Bissonnet et de 255,90 \$ à Mme Marie-Ève Brunet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1164784002

---

**CE16 0269**

Vu la résolution CA16 13 0030 du conseil d'arrondissement de Saint-Léonard en date du 1<sup>er</sup> février 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer Madame Lili-Anne Tremblay à titre de représentante élue de l'arrondissement de Saint-Léonard au conseil d'administration de PME MTL Est-de-l'île, nouvel organisme de développement économique local et régional.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1163022005

---

**CE16 0270**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de mandater le Service des affaires juridiques pour établir la procédure à suivre afin de permettre aux membres de la Commission sur l'examen des contrats d'avoir accès, en toute confidentialité, aux avis juridiques émis dans les dossiers qu'elle est appelée à étudier (R-5);
- 2 - de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif au bilan de la quatrième année d'activité de la Commission sur l'examen des contrats;

Adopté à l'unanimité.

30.005 1163430001

---

**CE16 0271**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal la réponse du comité exécutif à la recommandation de la Commission permanente sur l'examen des contrats portant sur la motion de l'opposition officielle pour davantage de transparence dans la gestion des sous-contrats (CM14 1139).

Adopté à l'unanimité.

30.006 1163430002

---

**CE16 0272**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'inspecteur général à la suite de l'étude du rapport de l'inspecteur général intitulé: Suspension du contrat pour les travaux de planage de rue, la pose d'enrobé bitumineux et la reconstruction de bordures et de trottoirs (PCPR), dans les arrondissements de Montréal-Nord et d'Anjou (appel d'offres 320201).

Adopté à l'unanimité.

30.007 1163430003

---

**CE16 0273**

Monsieur Denis Coderre déclare son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 937 800,72 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de trente véhicules Dodge Grand Caravan 2016 pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville de Montréal et Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle) (CG11 0370);
- 2 - d'autoriser le paiement d'un montant de 77 703,30 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1164472003

---

**CE16 0274**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 13 184 € à Metropolis - Association mondiale des grandes métropoles, incluant la cotisation à l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), pour l'année 2016;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1167044001

---

**CE16 0275**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser le report du dépôt, au bureau du greffier, des états financiers vérifiés de l'exercice financier 2015 du 31 mars au 18 avril 2016, au plus tard.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1163592005

---

**CE16 0276**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense estimée à 291,44 \$ relative au déplacement de Mme Chantal Rouleau, membre du comité exécutif responsable de l'eau et des infrastructures de l'eau, à Lévis (Québec) afin de participer à une réunion de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) sur la Stratégie maritime du gouvernement du Québec;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1161516001

---

**CE16 0277**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de reconduire le mandat de la conseillère de Ville Mme Andrée Hénault, à titre de représentante du conseil d'arrondissement pour une période de 2 ans, soit du 15 janvier 2016 au 15 janvier 2018;
- 2- de nommer les personnes suivantes à titre de membres au conseil d'administration de la Corporation Anjou 80 pour la période indiquée en regard de chacun d'elles:
  - M. Martin Savaria, directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement Anjou, à titre de représentant de la Ville, pour une période de 2 ans, soit du 15 janvier 2016 au 15 janvier 2018, en remplacement de Mme Chantal Boisvert;
  - M. Gérard Séguin, retraité directeur général de l'Association des postes de Montréal et Ottawa, à titre de membre, pour une période de 2 ans, soit du 13 mars 2016 au 13 mars 2018, en remplacement de M. Gilles Beaudry;
  - Mme Johanne Du Bois, technicienne en administration à l'Université de Montréal, à titre de membre, pour une période de 2 ans, soit du 13 mars 2016 au 13 mars 2018, en remplacement de M. Réal Théroux;

- M. Mario Beaulieu, agent immobilier de Via Capital, à titre de membre, pour une période de 2 ans, soit du 13 mars 2016 au 13 mars 2018, en remplacement de M. Michel Haddad;
- M. René Gauthier, co-président et co-proprétaire de S.R. produits innovateurs inc., à titre de membre, pour une période de 2 ans, soit du 13 mars 2016 au 13 mars 2018, en remplacement de M. Michel Foisy.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1161041004

---

**CE16 0278**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de procéder au paiement d'une contribution municipale additionnelle maximale de 9,4 M\$ à la Société de transport de Montréal pour l'exercice financier 2015.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1163843001

---

**CE16 0279**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de créer le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal;
- 2 - d'édicter, en vertu de l'article 3 du Règlement sur les services (14-012), l'ordonnance no 2 jointe au présent dossier décisionnel afin de modifier le dernier alinéa du sous-paragraphe c) du paragraphe 1<sup>o</sup> de l'article 1 dudit règlement, par l'ajout, après le mot « clientèle », des mots « , du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal »;
- 3 - d'autoriser un virement de 700 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal;
- 4 - d'autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire de 945 000 \$;
- 5 - d'autoriser le transfert des responsabilités et de l'enveloppe budgétaire accordé dans le cadre du dossier décisionnel 1153881003 relatif aux réfugiés syriens en provenance du Service de la diversité sociale et des sports, vers le BINAM à la Direction générale (CE16 0052).

Adopté à l'unanimité.

40.001 1164299001

---

**CE16 0280**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 33 300 000 \$ pour le financement de la deuxième tranche de la contribution municipale au projet intégré du service rapide par bus sur le boulevard Pie-IX (SRB Pie-IX) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1162891002

---

**CE16 0281**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil de la ville sur la délégation de certains pouvoirs relatifs au réseau de voirie artérielle aux conseils d'arrondissement (08-055), et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1150211001

---

**CE16 0282**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 1751 de l'arrondissement de Verdun ».

Adopté à l'unanimité.

40.004 1150511007

---

**CE16 0283**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Claude Savage à titre de directeur du Service du matériel roulant et des ateliers dans la classe salariale FM11 (2016: 116 030 \$, 145 040 \$, 174 050 \$), à compter du 17 février 2016, conformément aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1166089002

---

**CE16 0284**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) sur le Projet immobilier de l'îlot Wanklyn de l'arrondissement de LaSalle – Projet de règlement P-15-064.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1161079001

---

**CE16 0285**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE162891001 - Accorder, conjointement avec l'Agence métropolitaine de transport, un contrat à Aecom Consultants inc. pour la réalisation des plans et devis du tronçon montréalais du projet intégré de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX - Dépense totale de 9 074 807 \$, taxes incluses (comprenant une option d'accompagnement de chantier pouvant ainsi porter le montant total du contrat à 10 722 520 \$) - Autoriser une dépense de 2 722 442 \$, taxes incluses, représentant la contribution de la Ville de Montréal (30 %) - Appel d'offres public 15-14829 (3 soumissionnaires) - Approuver un projet de convention à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1163624004

---

**CE16 0286**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE153706001 - Accorder un contrat à Decimal Technologies inc, pour des services logiciels en infonuagique pour la gestion par activités, pour une période de 5 ans, pour une somme maximale de 1 517 555,03 \$, taxes incluses - Appel d'offres public (15-14468) - (un soumissionnaire) / Autoriser un virement budgétaire de 118 400 \$ au net pour 2016 en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service des technologies de l'information et les ajustements récurrents à la base budgétaire à compter de 2017.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1163624005

---

**CE16 0287**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE151009018 - Octroyer à Rousseau Lefebvre Inc., seul soumissionnaire conforme, un contrat de services professionnels en architecture de paysage, ingénierie, design urbain et éclairage d'ambiance pour la conception des plans et devis des lieux publics centraux du Projet Bonaventure et de surveillance des travaux dans le cadre du même projet - Dépense maximale de 6 002 261,37 \$, taxes incluses - Appel d'offres public no 15-14866. (2 soumissionnaires dont 1 conforme).

Adopté à l'unanimité.

60.004 1163624006

---

**Levée de la séance à 11 h 37**

70.001

---

Les résolutions CE16 0241 à CE16 0287 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Anie Samson  
Vice-présidente du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville